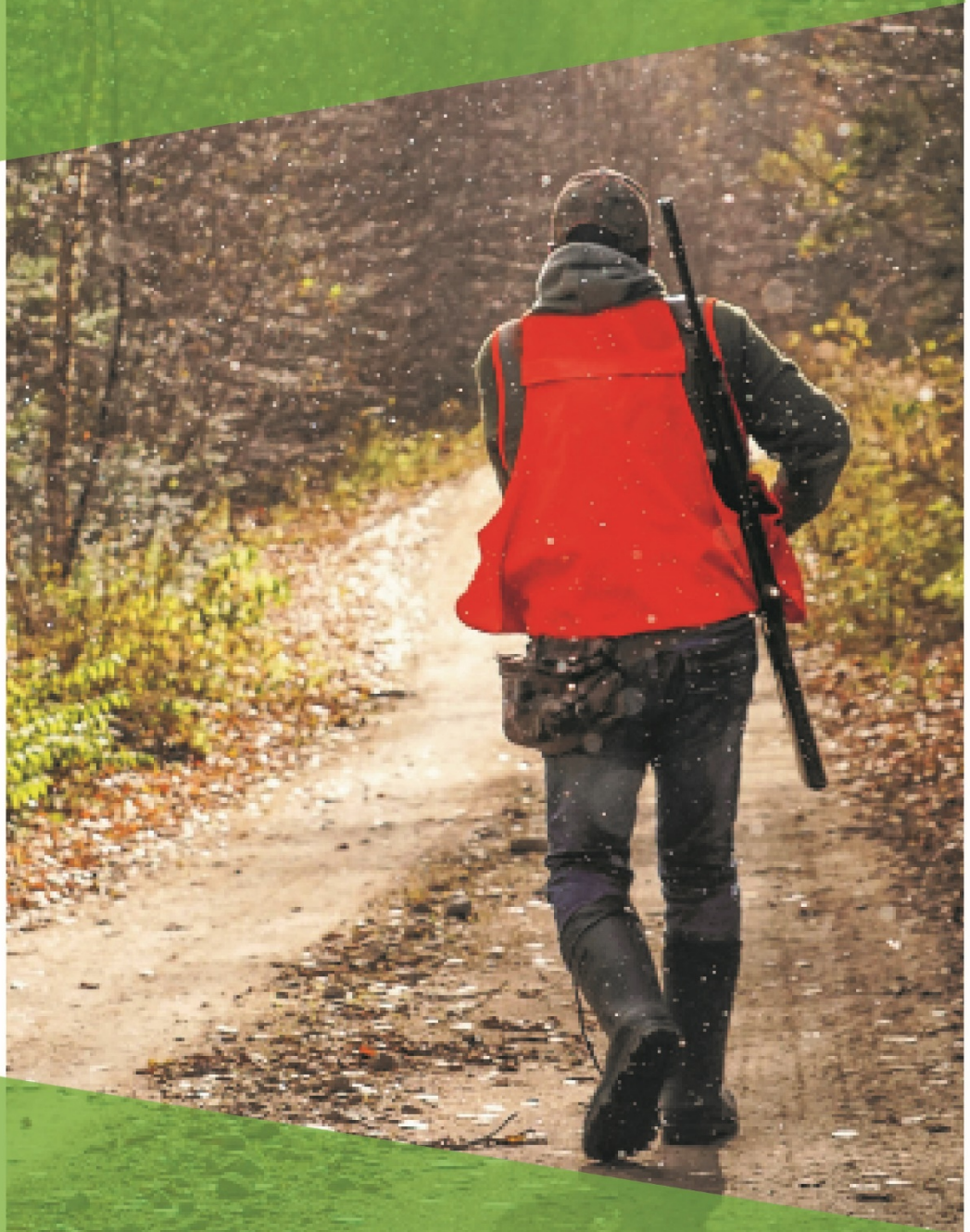


20  
19

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

DÉPOSÉ EN  
AVRIL 2020



**SÉCURITÉ NATURE**

L'action éducative de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs



## **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

### Assemblée générale annuelle

#### **TABLE DES MATIÈRES**

MOT DU PRÉSIDENT .....	5
1. AIDE FINANCIÈRE 2019 .....	6
2. PORTAIL FÉDÉCP, APPLICATION WEB D'AUTHENTIFICATION UNIQUE (SSO) ET PLATEFORME DE COURS EN LIGNE .....	6
3. GESTION DES FORMATIONS .....	6
3.1 Renouvellement de l'entente tripartite .....	6
3.2 Ajustement des tarifs pour 2020 .....	7
3.3 Formation initiale de 2020 .....	7
3.4 Amélioration des modules exclusifs au PESCOF (ICAF et ICAA) .....	7
3.5 Support aux communautés éloignées.....	8
3.6 Mise en ligne des cours ICAF et ICAA.....	8
4. PARTICIPANTS AUX FORMATIONS.....	9
4.1 Cours « Initiation à la chasse avec armes à feu » (ICAF) .....	9
4.2 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète » (ICAA) .....	9
4.3 Test pratique à l'arc (ARCP) .....	9
4.4 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF).....	9
4.5 Séminaire Chasse au dindon sauvage en salle .....	9
4.6 Nombre de participants aux formations en ligne .....	10
5. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES.....	10
5.1 Moniteur national 2019.....	10
5.2 Moniteurs régionaux .....	10



6. RESSOURCES HUMAINES .....	11
7. CONCLUSION.....	12
ANNEXE 1 - INSTRUCTEURS PESCOF.....	13
ANNEXE 2 – RESPONSABLES PESCOF.....	14



## MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames,  
Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les membres actuels qui composent le conseil d'administration :

- Jacques Parent (président)
- Yoan St-Louis (trésorier)
- Bruno Savard (secrétaire)
- Yvan Rouleau (membre coopté)
- Pierre Roy (membre élu)
- Marc Renaud (membre désigné)
- Pierre Caron (membre coopté)
- Alain Cossette (président-directeur général)
- Éric Vallières (Directeur général adjoint)

Sécurité nature, fidèle à sa mission, continue de contribuer au développement d'un comportement responsable chez les chasseurs et les pêcheurs du Québec. Sécurité nature, c'est une dizaine d'employés et quelque 460 moniteurs bénévoles répartis dans toutes les régions du Québec. L'organisme offre quatre cours de formation obligatoire pour l'obtention des certifications officielles émises par les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi qu'une formation en ligne, soit la Chasse au dindon sauvage.

Sécurité nature, c'est aussi le maintien et le renouvellement du réseau de moniteurs au sein des associations qui offrent le Programme d'éducation en sécurité et conservation de la faune (PESCOF), qui sera probablement l'un des grands défis pour les années à venir.

Avec la mise en ligne des cours ICAF et ICAA prévu pour la fin de l'été 2020 cela représente un grand changement structurel pour l'organisation. Le ministère a privilégié un virage technologique voilà quelques années et il en est de même pour les clientèles.

***Jacques Parent***

Président

## **1. AIDE FINANCIÈRE 2019**

Sécurité nature continue à contribuer financièrement à la FédéCP et à Héritage faune mais a connu un déficit d'exploitation du fonds d'administration générale de 64 602 \$ au cours de l'année financière 2019. Sans l'aide ponctuelle des fonds CCSMAF-ICAF et ICAA, de 50 000 \$ chacun comme soutien à la main d'œuvre pour le développement des cours en ligne ICAF et ICAA, le déficit aurait été de 164 602 \$. Le budget de 2019 prévoyait un déficit de 70 000 \$ qui devait être absorbé par le fonds d'entretien du terrain, de la bâtisse et des projets informatiques. Le nombre de participants prévus pour 2019 était de 59 275. En réalité, Sécurité nature a formé un peu plus de 55 000 participants. Anticipant un nombre de participants moindre, le conseil d'administration et la direction ont diminué certaines dépenses afin de terminer l'année avec un déficit acceptable.

## **2. PORTAIL FÉDÉCP, APPLICATION WEB D'AUTHENTIFICATION UNIQUE (SSO) ET PLATEFORME DE COURS EN LIGNE**

L'évolution du Portail FédéCP s'est poursuivie. La section sécurité du Portail (environnement externe) a été au cœur du développement ainsi que la section des cours, afin de permettre d'intégrer la notion de cours en ligne et toute la gestion informatique y afférent, en lien avec la mise en ligne des cours ICAF et ICAA prévue en 2020. Une partie importante du développement a aussi été consacrée à la connexion à la plateforme de cours en ligne et à l'application web d'authentification unique (SSO) ainsi qu'aux sections documentation et notification.

Nous sommes heureux de constater l'importante adhésion des associations et de la population à l'inscription en ligne.

## **3. GESTION DES FORMATIONS**

Cette section aborde le développement du PESCOF (programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune) et des cours de sécurité dans le maniement des armes à feu.

### **3.1 Renouvellement de l'entente tripartite**

Sécurité nature offre au Québec les cours de sécurité obligatoires pour l'accession au permis fédéral d'arme à feu et la certification provinciale des chasseurs. Cette mission s'accomplit dans le cadre d'une entente tripartite entre la direction de la Sécurité publique, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, qui délègue à Sécurité nature l'exécution de l'entente. Les négociations ont débuté à la fin de 2016 et se sont poursuivies intensément en 2017. Dans les faits, il s'agit de deux ententes.

La première entente vise le ministère de la forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) concernant les cours relatifs à la chasse. La mise en ligne des cours ICAF et ICAA débutera au cours de l'été 2020. Un projet d'entente provenant du contentieux a enfin vu le jour. Même s'il reste quelques points à négocier les parties ont maintenant l'intention de signer la nouvelle entente en 2020.

La deuxième entente négociée avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) concerne le CCSMAF. Les parties désire signer d'ici 1 an.

### **3.2 Ajustement des tarifs pour 2020**

Tenant compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et des mécanismes prévus à cette fin, il y a eu une augmentation de 1 \$ du cours pour l'ICAF, le ICAA, l'ARCP et le RCCSMAF (reprise d'examen) de 1 \$. Pour le CCSMAF et le cours de chasse au dindon, l'augmentation a été de 2 \$.

### **3.3 Formation initiale de 2020**

Le 16 mars dernier, nous recevions ce message du Gestionnaire du PESCOF :

« Étant donné l'état d'urgence sanitaire déclarée par le gouvernement du Québec (13 mars 2020), je profite de cette occasion pour vous aviser que le sous-ministre associé à la Faune et aux Parcs, du MFFP, s'apprête incessamment à envoyer une directive de suspension qui concerne aussi bien les cours à l'intention des aspirants chasseurs (à réviser régulièrement) que les deux prochaines sessions de formation initiale à l'intention des candidats moniteurs (27-29 mars / ICAF & 3-5 avril / ICAA).»

Il faudra donc s'ajuster aux mesures recommandées pour combattre la propagation du Covid-19.

### **3.4 Amélioration des modules exclusifs au PESCOF (ICAF et ICAA)**

Les modules du PESCOF continuent de progresser en qualité et les améliorations proviennent de deux sources, la première concernant les suggestions et recommandations des moniteurs, des responsables du PESCOF et des instructeurs.

L'autre source d'amélioration provient du travail effectué pour la version des modules en ligne et des produits vidéos de la FédéCP. Ainsi, le contenu sur l'éviscération a été complété par un nouveau vidéo sur la mise en quartiers de l'original, où l'accent est mis sur le refroidissement et la préservation de la venaison, un enjeu qui prend de plus en plus d'importance dans le contexte des changements climatiques. Un court vidéo sur la capacité de support de l'habitat, un contenu notoirement difficile à expliquer dans le cours, a été extrait du cours en ligne et disponible pour les moniteurs. Enfin, un autre vidéo a été aussi mis à la disposition des moniteurs sur la préparation de l'ours noir, sa viande et sa fourrure.



### **3.5 Support aux communautés éloignées**

Cette année, Sécurité nature a continué ses activités de formation en milieu autochtone, conformément à sa politique d'encourager la prise en charge locale de moniteurs par des associations. Il avait été prévu de tenir une formation pour deux aspirants-moniteurs Innus de la communauté de Nutashkuan. Rappelons que l'an dernier, nous avons initié la formation de quatre moniteurs de l'organisme « Sécurité Innu » qui offre des services policiers pour les communautés autochtones de la Côte-Nord. Cette initiative n'a pu être complétée, l'organisme ayant depuis modifié ses priorités et ne pouvant plus ainsi affecter en permanence son personnel aux formations, comme il avait été espéré.

Malheureusement, à la demande du coordonnateur de ce projet, M. Roberto Wapistan, la séance de formation sur le maniement des armes à feu prévue à Nutashkuan a dû être annulée pour cause de protection contre la Covid19.

### **3.6 Mise en ligne des cours ICAF et ICAA.**

L'équipe composée d'Alain Cossette, président-directeur général de Sécurité nature, Gianfranco Cavallo et Pierre Caron, instructeurs, Martin Savard, coordonnateur, plusieurs instructeurs et autres mentors et du cinéaste Jean Boutin ont travaillé toute l'année (depuis 2018) à l'adaptation des contenus de ces deux modules cours pour leur mise en ligne; tant en français qu'en anglais. La mise en ligne de ses 2 cours est prévue pour 2020. Le tout a été soumis pour bonification et approbation à Michel Brault, responsable gouvernemental de la formation des chasseurs et piègeurs.





## **4. PARTICIPANTS AUX FORMATIONS**

### **4.1 Cours « Initiation à la chasse avec armes à feu » (ICAF)**

La relève pour la chasse avec arme à feu se porte bien. Ce cours a atteint le niveau de participants de près de 17 400 nouveaux candidats. Parmi les participants, 4 853 femmes (27,9 %) et 4 237 mineurs (24,4 %) se sont prévalus de cette formation. Ces chiffres ne concernent que le cours ICAF qui est habituellement la porte d'entrée des nouveaux chasseurs.

### **4.2 Cours « Initiation à la chasse avec arc et arbalète » (ICAA)**

Le cours *Initiation à la chasse avec arc et arbalète* a formé plus de 8 500 participants comparativement à 9 100 en 2018. De ce nombre en 2019, il y a eu 1 989 femmes (23,4 %) et 1 143 mineurs (13,4 %).

La mesure qui consiste à recourir au support des moniteurs du module ICAF dans les sections communes du module d'arc ou d'arbalète est toujours en place et permet de répondre à la demande soutenue des amateurs de cet engin de chasse.

### **4.3 Test pratique à l'arc (ARCP)**

Mille quatre cent quarante-deux (1 442) participants ont fait le test pratique à l'arc (ARCP), contrairement à 1 399 personnes en 2018.

### **4.4 Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF)**

Le cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu est le compagnon du module ICAF pour l'obtention du certificat du chasseur. L'année 2019 est encore une bonne année avec près de 21 900 personnes ayant suivi cette formation, dont 6 083 femmes (27,8 %) et 4 414 mineurs (20,2 %).

### **4.5 Séminaire Chasse au dindon sauvage en salle**

Sept cent onze (711) participants se sont prévalus de cette formation en salle d'une journée, comparativement à 822 personnes en 2018.

## 4.6 Nombre de participants aux formations en ligne

Nombre de participants aux cours en ligne	Nombre de participants en 2018	Nombre de participants en 2019
1. Chasse au dindon sauvage	5 157	4 435
2. Autres cours	9	2
<b>Total des participants</b>	<b>5 166</b>	<b>4 437</b>

## 5. RECONNAISSANCE DES MONITEURS BÉNÉVOLES

### 5.1 Moniteur national 2019

Le titre de Moniteur national de l'année a été décerné à M. André Labrie. Cette reconnaissance a pour objectif de souligner l'engagement exceptionnel et le dévouement soutenu d'un moniteur à l'échelle provinciale.

En tant que moniteur, André Labrie a participé à plus de 600 cours sur une période d'une quinzaine d'années. Si cela paraît énorme, ce n'est pourtant qu'une partie de sa contribution à la formation de nouveaux chasseurs.

Il est responsable PESCOF de la région Montréal – Laval – Montérégie depuis 2014, rôle qui lui a permis entre autres de parrainer plusieurs associations de sa région et de dispenser de la formation à ses collègues. Il s'implique dans l'Association de chasse et pêche Montréal – Sainte-Marie, d'abord comme directeur, puis comme trésorier et maintenant en tant que président depuis 2011. Au sein de l'ACPMSM, il est responsable des dossiers formation et relève, de l'informatique et du paiement en ligne. Cet intérêt pour l'informatique l'a d'ailleurs amené à fournir une importante contribution à Sécurité nature lors de la mise en ligne de l'inscription aux cours. Il n'y a pas à douter, monsieur Labrie a la relève à cœur.

### 5.2 Moniteurs régionaux

Région 01	Luc Soucy
Région 03	Marcel Lainé
Région 07	Claude Pesant
Région 09	Gaston Chalifoux
Région 11	Vital Cyr
Région 14	Benoit Gaudet
Région 16	Alain Dupras
Région 16	Gilles Labine



## 6. RESSOURCES HUMAINES

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner l'excellent travail de tous les employés de Sécurité nature. La stabilité, la performance et l'excellence de l'entreprise sont assurées grâce à leur étroite collaboration et leur coopération de tous les instants. Il s'agit de :

- Lise Duchesneau, adjointe administrative
- Jessika Guay Plamondon, agente à la comptabilité
- Line Guillemette, agente à la comptabilité
- Christina Leclerc, agente de bureau à la formation
- Édith Rosa, agente de bureau à la formation
- Marie-Josée Laflamme, réceptionniste
- Martin Savard, coordonnateur à la formation
- Michel Baril, biologiste
- Hélène Baron, coordonnatrice Héritage faune
- Olivier Fortin, responsable du marketing et des réseaux sociaux
- Stéphanie Vadnais, Directrice générale adjointe FédéCP et Héritage faune
- Emily Vallée, coordonnatrice aux communications
- Éric Vallières, directeur général adjoint Sécurité nature et Responsable provincial du Pescof
- Alain Cossette, président-directeur général



## CONCLUSION

J'espère que cette brève revue des principales réalisations vous aura permis de mieux comprendre l'objectif principal de Sécurité nature qui est de soutenir la FédéCP et Héritage faune dans leur mission respective. Je profite aussi de l'occasion pour remercier les organismes qui nous ont fourni un soutien financier.

Sécurité nature tient également à remercier et à féliciter les quelques 460 moniteurs et monitrices bénévoles pour leur implication et leur travail remarquable tant pour notre organisation que pour leurs communautés respectives. Grâce à leur passion, ils savent inculquer à la relève le goût de la chasse. En 2019, plus de 55 000 participants avaient suivi les formations de Sécurité nature, tout cours confondu.

Il m'apparaît important de souligner le travail essentiel des responsables PESCOF et des instructeurs. Les responsables PESCOF planifient, organisent et coordonnent bénévolement les activités des associations qui offrent les cours de Sécurité nature ainsi que le travail de leurs moniteurs. Les instructeurs PESCOF sont des moniteurs d'expérience qui donnent la formation aux nouveaux moniteurs, les supervisent et les conseillent sur la façon de maintenir la qualité professionnelle des cours. Responsables et instructeurs sont toujours présents pour régler les problèmes qui peuvent se présenter. Ainsi, ils veillent au grain. Je profite de cette occasion pour leur signifier notre reconnaissance et leur adresser nos félicitations.

Je remercie les membres du conseil d'administration de Sécurité nature pour leur collaboration, leur soutien et leur disponibilité. Merci aussi à tout le personnel de la FédéCP, d'Héritage faune et de Sécurité nature, qui ont à cœur la réussite de cette grande entreprise au service de la conservation de la faune et de ses habitats.

**Jacques Parent**

*Président*



## **ANNEXE 1 - INSTRUCTEURS PESCOF**

Nous tenons à remercier tous les instructeurs PESCOF :

- M. Alain Bisson
- M. Pierre Caron
- M. GianFranco Cavallo
- M. Jules Lambert
- Mme Hélène Larente
- Mme Édith Rosa
- M. Martin Savard
- M. Jean Valiquette



## **ANNEXE 2 – RESPONSABLES PESCOF**

Nous tenons à remercier tous les responsables PESCOF :

- M. Paul-Aimé Bélanger (01 – FédéCP Bas-Saint-Laurent)
- M. Rémi Girard (02 – FédéCP Saguenay-Lac-Saint-Jean)
- M. Joseph Garneau (03 – FédéCP Capitale nationale)
- M. Richard Blais (04 – Mauricie)
- M. Réal Crête (05 – FédéCP Estrie)
- M. Aurel Dubé (07 – FédéCP Outaouais)
- M. Jean Lecours (08 – FédéCP Abitibi-Témiscamingue)
- M. André Boulianne (09 – FédéCP Côte-Nord)
- M. Jules Lambert (11 – FédéCP Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine)
- M. Pierre Couture (12 – FédéCP Chaudière-Appalaches)
- M. René Charpentier (14 – FédéCP Lanaudière)
- M. Marc Tremblay (15 – FédéCP Laurentides)
- M. Pierre Roy et M. André Labrie (16 – FédéCP Montréal, Laval, Montérégie)
- M. Eric Bahl (17 – FédéCP Centre-du-Québec)

*Nous tenons à mentionner que dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*